

États financiers consolidés de

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Exercice clos le 30 avril 2021

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

États financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2021

Déclaration de responsabilité administrative

Rapport des auditeurs indépendants

États financiers consolidés

État consolidé de la situation financière	1
État consolidé des résultats	2
État consolidé de l'évolution de l'actif net	3
État consolidé des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers consolidés	5

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ ADMINISTRATIVE

27 septembre 2021

La Direction de l'Université d'Ottawa ("Université") est responsable des états financiers consolidés, des notes et des autres renseignements financiers contenus dans le rapport financier ci-après.

La direction a préparé les états financiers consolidés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Afin de présenter fidèlement tous les éléments d'information importants, il a fallu recourir à des estimations raisonnables et à des jugements professionnels. La Direction a la conviction que les états financiers consolidés exposent fidèlement la situation financière de l'Université au 30 avril 2021 ainsi ses résultats d'exploitation consolidés, l'évolution de l'actif net consolidé et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date.

Consciente de ses responsabilités et des limites inhérentes à tout système, la Direction a développé et applique un système de contrôle interne qui lui donne l'assurance raisonnable que les actifs de l'Université sont protégés contre les pertes et que les documents comptables constituent une source fiable pour la préparation des états financiers consolidés. Le Service de la vérification interne de l'Université exerce une surveillance sur l'application des procédés de contrôle interne.

Le Bureau des Gouverneurs veille à ce que la Direction de l'Université s'acquitte de ses obligations en matière de rapport financier, et il lui appartient, en définitive, d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés. Le Bureau des Gouverneurs accomplit ses fonctions d'examen des états financiers consolidés principalement par l'entremise du Comité de vérification. Tous les membres de ce comité ne sont ni des dirigeants ni des employés de l'Université. Le Comité de vérification rencontre la Direction, les auditeurs externes ainsi que les vérificateurs internes pour discuter des résultats des travaux d'audit et des questions de présentation de l'information financière, et pour s'assurer que chacune des parties remplit bien ses obligations. Les vérificateurs internes et les auditeurs externes ont libre accès au Comité de vérification, avec ou sans la présence de la Direction.

Les états financiers consolidés au 30 avril 2021 et les résultats de ses activités pour l'exercice clos à cette date ont été audités par KPMG s.r.l., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, les auditeurs nommés par le Bureau des Gouverneurs. Le rapport des auditeurs indépendants précise l'étendue de l'audit et exprime leur opinion professionnelle au sujet de l'information fournie dans les états financiers consolidés.

[SIGNÉ]

Jacques Frémont
Recteur

[SIGNÉ]

Jennifer Doyle
Vice-rectrice aux finances et à l'administration



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux Bureau des Gouverneurs de l'Université d'Ottawa

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Université d'Ottawa (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état consolidé de la situation financière au 30 avril 2021
- l'état consolidé des résultats pour l'exercice clos à cette date
- l'état consolidé de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date
- l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 30 avril 2021, ainsi que des résultats consolidés de son exploitation, de l'évolution de l'actif net et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, incluses dans le rapport annuel à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard de ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre,

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener l'entité à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG s.n.l. / s.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada

27 septembre 2021

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

État consolidé de la situation financière

30 avril 2021, avec informations comparatives de 2020
(en milliers de dollars)

	2021	2020
Actifs		
Actifs à court terme		
Espèces	10 596 \$	13 723 \$
Placements à court terme (note 3)	294 020	280 780
Débiteurs (notes 4 et 19)	94 165	104 987
Frais payés d'avance	15 290	15 223
	<u>414 071</u>	<u>414 713</u>
Placements à long terme (notes 5)	1 232 905	1 097 784
Immobilisations corporelles (note 7)	1 921 516	1 929 382
	<u>3 568 492 \$</u>	<u>3 441 879 \$</u>
Passifs et actif net		
Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	90 805 \$	87 400 \$
Revenus reportés (note 9)	354 215	311 736
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 11)	1 865	1 739
	<u>446 885</u>	<u>400 875</u>
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	426 327	430 137
Avantages sociaux futurs (note 6)	66 896	115 577
Dette à long terme (note 11)	660 009	661 874
	<u>1 600 117</u>	<u>1 608 463</u>
Actif net		
Non affecté	-	-
Affecté d'origine interne (note 12)	1 629 606	1 537 979
Dotations (note 13)	338 769	295 437
	<u>1 968 375</u>	<u>1 833 416</u>
	<u>3 568 492 \$</u>	<u>3 441 879 \$</u>

Engagements et éventualités (note 17)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du Bureau,

[SIGNÉ]

Gouverneur

[SIGNÉ]

Gouverneur

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

État consolidé des résultats

Exercice clos le 30 avril 2021, avec informations comparatives de 2020
(en milliers de dollars)

	2021	2020
Produits		
Droits de scolarité et autres frais	467 773 \$	449 612 \$
Subventions de fonctionnement	321 886	323 577
Subventions et contrats affectés (notes 15 et 16)	241 811	218 676
Ventes de biens et services	13 229	25 579
Logements étudiants	5 756	22 529
Dons (note 10)	17 490	19 451
Revenus de placements (note 5)	118 055	42 540
Autres	16 094	36 133
	1 202 094	1 138 097
Charges		
Salaires et avantages sociaux	734 171	682 856
Bourses et aide financière	111 818	100 448
Coûts des biens et services	68 042	67 326
Entretien, réparations et services publics	35 840	39 829
Honoraires professionnels et services contractuels	42 630	43 547
Ententes interinstitutionnelles reliées à la recherche et autres (note 16)	48 519	30 375
Déplacements	3 133	18 790
Intérêts et frais bancaires	26 727	20 484
Amortissement des immobilisations	73 772	78 304
Autres	15 735	20 476
	1 160 387	1 102 435
Excédent des produits sur les charges	41 707 \$	35 662 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

État consolidé de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 30 avril 2021, avec informations comparatives de 2020
(en milliers de dollars)

	Non-affecté	Affecté d'origine interne (note 12)	Dotations (note 13)	2021 Total	2020 Total
Actif net au début de l'exercice	- \$	1 537 979 \$	295 437 \$	1 833 416 \$	2 020 940 \$
Excédent des produits sur les charges	41 707	-	-	41 707	35 662
Variation nette - affecté d'origine interne	(26 245)	26 245	-	-	-
Provision explicite pour écarts défavorables, réévaluation et autres éléments (note 6)	-	50 118	-	50 118	(224 228)
Apports d'origine interne et jumelage de dons (note 13)	(198)	-	198	-	-
Apports d'origine externe (note 13)	-	-	4 885	4 885	1 935
Revenus nets de placement gagnés	(15 264)	15 264	38 249	38 249	(893)
Actif net à la fin de l'exercice	- \$	1 629 606 \$	338 769 \$	1 968 375 \$	1 833 416 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 avril 2021, avec informations comparatives de 2020
(en milliers de dollars)

	2021	2020
Provenance (utilisation) des espèces		
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	41 707 \$	35 662 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse:		
Variation de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur	(49 921)	11 582
Amortissement des immobilisations	73 772	78 304
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	(30 194)	(29 497)
Dépenses d'avantages sociaux futurs	63 080	43 359
Cotisations versées pour avantages sociaux futurs	(61 643)	(51 703)
	36 801	87 707
<u>Variation des soldes hors caisse du fonds de roulement</u>	56 639	(6 825)
	93 440	80 882
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations (note 7)	(65 906)	(51 606)
Acquisitions et dispositions nettes de placements	(98 440)	(353 363)
	(164 346)	(404 969)
Activités de financement		
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	26 384	18 340
Produit d'émission de la dette à long terme	-	300 000
Remboursement de la dette à long terme	(1 739)	(1 620)
Apports et revenus de placement gagnés pour les dotations (note 13)	43 134	1 042
	67 779	317 762
<u>Diminution des espèces</u>	(3 127)	(6 325)
Espèces, au début de l'exercice	13 723	20 048
<u>Espèces, à la fin de l'exercice</u>	10 596 \$	13 723 \$

Les espèces comprennent les découverts bancaires remboursables à la demande et faisant partie intégrante de la gestion de l'encaisse de l'Université.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2021
(en milliers de dollars)

1. Objectifs et fins

L'Université d'Ottawa est une université de recherche intensive, bilingue offrant des programmes d'étude aux niveaux pré-diplômés et diplômés. La « *Loi de l'Université d'Ottawa, 1965* » définit les objectifs de l'Université ainsi que les pouvoirs et attributions du Bureau des Gouverneurs et du Sénat.

Ces états financiers consolidés comprennent les filiales en propriété exclusive suivantes: 45 Mann Limited Partnership, 7311842 Canada Inc. et la Clinique juridique communautaire de l'Université d'Ottawa. Voir la note 19 pour plus de détails sur ces entités.

2. Principales conventions comptables

a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel des comptables agréés du Canada ("CPA Canada") - Comptabilité.

b) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges dans les états financiers consolidés. Les estimations principales utilisées sont le montant des charges à payer et les hypothèses actuarielles qui sous-tendent le calcul des obligations en matière de prestations. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

c) Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour constater les apports pour les organismes sans but lucratif.

Les apports affectés d'origine externe sont reportés et constatés à titre de revenus dans la période où les dépenses liées sont encourues. Les montants affectés d'origine externe sont utilisés selon le but exprimé par le désignataire.

Les apports non affectés sont reconnus à titre de revenus lorsque reçus ou à recevoir si les montants peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les promesses de dons ne sont comptabilisées qu'une fois reçues compte tenu du caractère incertain de leur perception.

Les revenus de placements, excluant les revenus de placements sur les fonds de dotation affectés, inclus des intérêts, des dividendes, les distributions provenant des placements de fonds communs, les gains et pertes nets réalisés sur les ventes de placements et la variation des gains et pertes latents. Les revenus de placements sont constatés à titre de revenus à l'état consolidé des résultats.

Les apports reçus à titre de dotation et les revenus de placements sur les fonds de dotation affectés et non disponibles pour les décaissements sont comptabilisés directement comme augmentation de l'actif net dans la période où ils sont reçus ou gagnés. Les revenus de placements sur les fonds de dotation qui sont disponibles pour la dépense sont reportés et constatés à titre de revenus dans la période où les dépenses liées sont encourues.

Les apports affectés d'origine externe reçus afin de financer l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés puis amortis par imputation aux revenus selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux qui correspond au taux d'amortissement des actifs immobilisés connexes.

Les droits de scolarité et autres frais sont comptabilisés à titre de revenus dans l'année scolaire à laquelle se donnent les cours ou les programmes concernés.

Les autres types de revenus sont comptabilisés au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2021
(en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

d) Placements

Les placements sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les placements libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière consolidé. La valeur des placements comptabilisée aux états financiers consolidés est déterminée comme suit:

- i) Les placements à court terme représentent des investissements pouvant être retirés sans préavis ni pénalités. Compte tenu de leur nature à court terme, les billets à court terme et les bons du Trésor échéant dans un an sont comptabilisés au coût, ce qui, avec les intérêts créditeurs, se rapproche de la juste valeur.
- ii) La valeur des actions, qui sont cotées à la bourse et largement négociées sur les marchés publics, est indiquée au dernier prix de vente établi pour l'exercice. Le coût indiqué est établi par la méthode du coût moyen.
- iii) Les caisses en gestion commune pour les actifs de marché public, tels que les actions et les obligations, sont évaluées à la valeur de l'actif net en fin d'exercice, ce qui représente la valeur marchande des instruments financiers sous-jacents.
- iv) Les placements en immobilier et en infrastructure sont détenus par le biais de fonds communs à capital variable ou fixe et à travers des titres de propriété de compagnies et partenariats constitués pour investir dans ces actifs. Ces investissements privés sont inscrits à la juste valeur, établie par les gestionnaires d'actifs en utilisant les techniques d'évaluation appropriées du secteur ou des évaluateurs indépendants. Quand c'est pertinent, pour le secteur immobilier, une évaluation certifiée écrite est exigée d'un évaluateur qualifié et indépendant au moins une fois à tous les trois ans selon les politiques d'investissement. Les propriétés en développement sont comptabilisées au coût.
- v) La juste valeur des instruments de couverture est déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix qui intègrent les prix actuels du marché et les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temporelle de l'argent et les courbes de rendement.
- vi) Les participations dans les filiales en propriété exclusive sont enregistrées à la valeur de consolidation. L'investissement étant initialement comptabilisé au coût, les coûts de transaction sont capitalisés, déduction faite de toute perte de valeur et ajusté par la suite pour la quote-part de l'Université dans l'excédent ou le déficit net de l'entité et toute autre dépréciation. Toutes les distributions reçues sont comptabilisées comme une réduction de l'investissement.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers autre que les participations dans les filiales sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au prix coûtant, à l'exception des terrains acquis avant le 1er mai 2011 qui sont enregistrés au coût présumé, étant leur juste valeur au 1er mai 2011. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition sont amortis sur leur durée de vie estimative ou sur la durée du bail, selon le cas. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges. Les améliorations qui prolongent la durée de vie estimative d'un bien sont capitalisées. Lorsque des immobilisations ne contribuent plus à la capacité de l'Université de fournir des services, leur valeur comptable est ramenée à leur valeur résiduelle. Les constructions en cours sont comptabilisées au coût et ne sont pas amorties pendant la construction. Suite à l'achèvement des travaux, les actifs sont inscrits dans leur catégorie d'immobilisations corporelles respectives et sont amortis aux taux indiqués ci-après.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2021
(en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

e) Immobilisations corporelles (suite)

Les actifs immobilisés font l'objet d'un test d'amortissement dépréciation dès que des faits ou des changements de situation indiquent qu'ils n'ont plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Université. Le cas échéant, la possibilité de recouvrement d'un actif détenu et utilisé se mesure d'après l'estimation de sa valeur résiduelle. Si la valeur comptable de l'actif dépasse sa valeur résiduelle estimative, une moins-value égale à l'excédent de la valeur comptable de l'actif par rapport à sa valeur résiduelle est inscrite. Lorsqu'un actif immobilisé fait l'objet d'une dépréciation, le montant correspondant des apports reportés afférents à l'actif immobilisé non amorti est comptabilisé à titre de produit, sous réserve du respect de toutes les restrictions.

L'amortissement des immobilisations corporelle est comptabilisée selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile aux taux indiqués ci-après :

Bâtiments	20 à 40 ans
Livres	5 ans
Équipements et ameublement	10 ans
Matériel et logiciel informatique	3 et 10 ans

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail ou sur leur durée de vie utile estimative.

La valeur des collections de bibliothèque, d'art et autres collections spéciales a été exclue du bilan consolidé, sauf pour une valeur nominale de 1 \$.

f) Opérations en devises étrangères

Les opérations en devises étrangères réalisées par l'Université sont converties selon la méthode temporelle, qui prévoit que les opérations sont d'abord comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les éléments d'actifs et de passif monétaires sont par la suite ajustés de façon à refléter les taux de change en vigueur à l'état consolidé de la situation financière. Les gains et les pertes de change résultant de cet ajustement sont compris dans l'état consolidé des résultats.

g) Avantages sociaux futurs

L'Université maintient des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés admissibles, ainsi que d'autres avantages postérieurs à l'emploi et avantages complémentaires de retraite. À cette fin, l'Université utilise la méthode de la constatation immédiate, selon laquelle elle comptabilise le montant accumulé des obligations au titre des prestations constituées moins la juste valeur des actifs du régime consignée sur l'état consolidé de la situation financière.

Les charges financières et coûts de services actuels sont enregistrés pendant l'année, tandis que les réévaluations et autres éléments, représentant la somme de la différence entre le rendement actuel et le rendement prévu des actifs du régime, des écarts actuariels et des coûts de service passés, sont comptabilisés directement comme une augmentation ou une diminution des actifs nets.

Les obligations au titre des prestations constituées accumulées pour le régime financé de prestations de retraite futures sont déterminés au moyen du procédé de report, afin d'estimer les obligations au titre des prestations constituées accumulés basés sur des hypothèses concernant le financement qui proviennent du rapport d'évaluation actuarielle triennal le plus récent. Les engagements accumulés pour les régimes non financés de prestations de retraite futures sont préparés sur une base cohérente avec les régimes financés. Les actifs des régimes de prestations futures aux employés sont évalués à leur juste valeur, selon la date de l'état consolidé de la situation financière.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2021
(en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

g) Avantages sociaux futurs (suite)

L'Université a également un régime à cotisations déterminées offrant des prestations de retraite à certains de ses employés. Les cotisations que doit verser l'Université au régime à cotisations déterminées sont passées en charge l'année même des cotisations.

h) Instruments dérivés et autres instruments financiers

Les instruments financiers dérivés sont utilisés pour gérer les risques de marché et de change particuliers aux fins de la gestion des risques, principalement auprès des placements de l'Université et en tant que substitut des investissements plus traditionnels. Les instruments financiers dérivés autonomes sont comptabilisés à la juste valeur et la variation dans la juste valeur est constatée à l'état consolidé des résultats.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

L'Université applique la comptabilité de couverture pour son swap de taux d'intérêt, qui se traduit par des intérêts débiteurs liés à certaines dettes à long terme sont comptabilisés dans les états financiers au taux de couverture plutôt qu'au taux contractuel d'origine. Au début de la relation de couverture, l'Université a désigné que la comptabilité de couverture serait appliquée et a formellement documenté la relation de couverture entre le swap et le prêt. À la création et tout au long de la période de prêt, les conditions essentielles du swap et du prêt sont les mêmes. La juste valeur de ces dérivés n'est pas comptabilisée dans l'état consolidé de la situation financière, mais est indiquée à la note 11.

Les autres instruments financiers tels que les espèces, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer et les dettes à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Ils sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'Université détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'Université ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

i) Apports reçus sous forme de biens et services

Les apports reçus sous forme de biens et services fournis à l'Université ne sont pas reconnus dans ces états financiers consolidés en raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur.

j) Impôts sur le revenu

L'Université est un organisme de charité enregistré et est ainsi exempté d'impôts sous l'alinéa 149(1)(f) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2021
(en milliers de dollars)

3. Placements à court terme

Juste valeur

30 avril 2021	Fonds communs	Fonds distincts	Total
Obligations gouvernementales	126 986 \$	8 074 \$	135 060 \$
Obligations de corporations	147 313	11 647	158 960
Total	274 299 \$	19 721 \$	294 020 \$

30 avril 2020	Fonds communs	Fonds distincts	Total
Obligations gouvernementales	113 361 \$	17 832 \$	131 193 \$
Obligations de corporations	124 280	25 307	149 587
Total	237 641 \$	43 139 \$	280 780 \$

Les obligations gouvernementales dans les fonds distincts portent intérêt à des taux allant de 0 % à 1,65 % (2020 - 0,3 % à 1,2 %) et des dates d'échéance jusqu'à 2022 (2020 - dates d'échéances jusqu'à 2020). Les obligations de corporations portent intérêt à des taux allant de 1,68 % à 12,0 % (2020 - 1,9 % à 2,1 %) et des dates d'échéances jusqu'à 2022 (2020 - dates d'échéances jusqu'à 2020).

4. Débiteurs

	2021	2020
Subventions et contrats affectés	56 045 \$	63 739 \$
Frais de scolarité et de résidence	38 547	35 677
Autres	25 682	29 337
	120 274	128 753
Provision pour créances douteuses	(26 109)	(23 766)
Total	94 165 \$	104 987 \$

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2021
(en milliers de dollars)

5. Placements à long terme

Juste valeur

30 avril 2021	Fonds communs	Fonds distincts	Total
Revenus fixes	152 201 \$	348 186 \$	500 387 \$
Actions canadiennes	-	64 340	64 340
Actions étrangères	290 687	153 853	444 540
Immobiliers et infrastructure	113 897	-	113 897
Fonds de couverture	51 107	-	51 107
Dette privée	13 506	-	13 506
Investissement dans des filiales en propriété exclusive	45 128	-	45 128
Total	666 526 \$	566 379 \$	1 232 905 \$
30 avril 2020	Fonds communs	Fonds distincts	Total
Revenus fixes	94 247 \$	346 089 \$	440 336 \$
Actions canadiennes	28 505	41 906	70 411
Actions étrangères	260 624	89 268	349 892
Immobiliers et infrastructure	130 087	-	130 087
Fonds de couverture	55 961	-	55 961
Dette privée	1 817	-	1 817
Investissement dans des filiales en propriété exclusive	49 280	-	49 280
Total	620 521 \$	477 263 \$	1 097 784 \$

Les coupons d'intérêts sur les placements à revenus fixes offrent des rendements de 0 % à 11,75 % (2020 - 0,8 % à 6,5 %) et les placements viennent à échéance entre 2022 et 2081 (2020 - échéance entre 2021 et 2067).

Le coût des placements à long terme au 30 avril 2021 était de 1 071 549 \$ (1 014 171 \$ en 2020).

Engagements d'infrastructure, de placement immobilier et de dette privée

Selon les modalités de son portefeuille d'investissements actuels, l'Université a des engagements de financement relatif à des instruments d'infrastructure, de placement immobilier et de dette privée qui peuvent être financés au cours des prochains exercices en vertu des modalités de ces accords. Le total de ces engagements, au 30 avril 2021, était de 136 002 \$ (60 253 \$ en 2020).

Les revenus de placements sont composés de :

	2021	2020
Dividendes, intérêts et autres	12 578 \$	30 843 \$
Gains réalisés sur placements	45 022	13 269
Revenus de placements des fonds dotés rendus disponibles pour décaissement	10 534	10 010
	68 134	54 122
Variation de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur	49 921	(11 582)
Total	118 055 \$	42 540 \$

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2021
(en milliers de dollars)

6. Avantages sociaux futurs

L'Université maintient des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés éligibles qui donnent aux employés une pension basée sur la durée de leur service et sur la moyenne de leurs salaires.

L'Université offre, en plus de ses régimes de retraite, certains avantages postérieurs à l'emploi et avantages complémentaires de retraite ("autres avantages") aux employés admissibles et, sous réserve de certaines conditions, à leurs personnes à charge, comme des indemnités de départ, de l'assurance-vie et des prestations de soins de santé et de soins dentaires. Une part importante des employés de l'Université pourrait devenir admissible à ces avantages au moment de la retraite. Ces avantages complémentaires de retraite ne sont pas capitalisés. Conformément à la convention comptable, le calcul des charges de retraite et des autres avantages inclut le coût des services rendus des avantages sociaux au cours de l'exercice et les coûts de financement sur l'actif et le passif.

Les évaluations actuarielles les plus récentes ont été complétées par un actuaire indépendant au 1er janvier 2021 pour les régimes de retraite et au 31 décembre 2018 pour les avantages postérieurs à l'emploi et avantages complémentaires à la retraite. Pour fins de comptabilisation aux états financiers, les résultats de ces évaluations ont été extrapolés au 30 avril 2021 qui est la date de mesure utilisée pour déterminer les actifs des régimes et les obligations en matière de prestations de retraite. Les dates requises pour déposer les prochaines évaluations actuarielles sont le 1er janvier 2023 pour les régimes de retraite et le 31 décembre 2021 pour les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et avantages complémentaires.

En 2018, le gouvernement de l'Ontario a révisé les règles de capitalisation des régimes de retraite à employeur unique à prestation définies. Selon les nouvelles règles, la provision établie à la discrétion de l'Université d'Ottawa a été remplacée par une provision pour écarts défavorables (PED). La PED est un facteur basé sur le risque appliqué aux meilleures estimations des obligations en matière de prestations. La PED au 30 avril 2021 est évaluée à 408 980 \$ (2020 - 310,468 \$), ce qui représente 19,95 % (2020 - 16,34 %) des obligations estimées pour les régimes de retraite, excluant la valeur des ajustements progressifs futurs. La PED au 30 avril 2021 pour les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et avantages complémentaires est évaluée à 9,910 \$ (2020 - 8 845 \$).

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2021
(en milliers de dollars)

6. Avantages sociaux futurs (suite)

L'information sur les avantages sociaux futurs de l'Université est la suivante :

	2021			2020		
	Régimes de retraite	Autres avantages	Total	Régimes de retraite	Autres avantages	Total
Passif pour avantages sociaux futurs						
Obligation au titre des prestations constituées	(2 834 536) \$	(66 603) \$	(2 901 139) \$	(2 555 204) \$	(64 662) \$	(2 619 866) \$
Juste valeur de l'actif des régimes	2 834 243	-	2 834 243	2 504 289	-	2 504 289
Passif pour avantages sociaux futurs	(293) \$	(66 603) \$	(66 896) \$	(50 915) \$	(64 662) \$	(115 577) \$

Le passif pour avantages sociaux futurs est composé des éléments suivants :

	2021			2020		
	Régimes de retraite	Autres avantages	Total	Régimes de retraite	Autres avantages	Total
Solde au début de l'exercice	(50 915) \$	(64 662) \$	(115 577) \$	163 232 \$	(62 925) \$	100 307 \$
Dépenses	(56 466)	(6 614)	(63 080)	(36 849)	(6 510)	(43 359)
Cotisations	55 701	5 942	61 643	45 223	6 480	51 703
Réévaluations et autres items						
Provision pour écarts défavorables	(67 397)	(1 065)	(68 462)	(111 064)	(3 022)	(114 086)
Réévaluations et autres items	118 784	(204)	118 580	(111 457)	1 315	(110 142)
Réévaluations et autres items, total	51 387	(1 269)	50 118	(222 521)	(1 707)	(224 228)
Total	(293) \$	(66 603) \$	(66 896) \$	(50 915) \$	(64 662) \$	(115 577) \$

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2021
(en milliers de dollars)

6. Avantages sociaux futurs (suite)

La juste valeur des actifs des régimes au 30 avril 2021 est composé de 44,0 % en actions, 22,5 % en placements à revenu fixe et 33,5 % en actifs à rendement réel (2020 - 40,7 % en actions, 27,5 % en placements à revenu fixe et 31,8 % en actifs à rendement réel).

En plus des actifs des régimes de retraite, en date du 30 avril 2021, l'Université dispose d'investissements affectés d'origine interne totalisant 94 749 \$ (90 892 \$ en 2020) desquels 56,021 \$ (56 812 \$ en 2020) sont réservés pour ses obligations de retraite et 38 727 \$ (34 080 \$ en 2020) pour ses autres avantages (note 12 - Actif net affecté d'origine interne - Avantages sociaux futurs).

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par l'Université pour évaluer ses obligations au titre des prestations constituées sont les suivantes :

	2021		2020	
	Régimes de retraite	Autres avantages	Régimes de retraite	Autres avantages
Taux d'actualisation - obligation	6,00%	6,00%	6,25%	6,25%
Taux de croissance de la rémunération incluant l'inflation (PDR = progrès dans le rang)	1 à 3 % + échelle PDR	1 à 3 % + échelle PDR	1 à 3 % + échelle PDR	1 à 3 % + échelle PDR
Taux d'inflation	2,00%	-	2,00%	-

L'Université utilise des taux de mortalité équivalents à 95 % des taux des tables de mortalité des retraités canadiens 2014 du secteur publique comme hypothèses actuarielles pour les exercices terminés les 30 avril 2020 et 2021.

Les détails des cotisations annuelles et des avantages sociaux payés sont les suivants:

	2021			2020		
	Régimes de retraite	Autres avantages	Total	Régimes de retraite	Autres avantages	Total
Cotisations						
Cotisations de l'employeur - coût des services courants	55 701 \$	5 942 \$	61 643 \$	45 223 \$	6 480 \$	51 703 \$
Cotisations des employés	39 859	-	39 859	36 829	-	36 829
Total des cotisations	95 560 \$	5 942 \$	101 502 \$	82 052 \$	6 480 \$	88 532 \$
Total des prestations versées	116 493 \$	5 906 \$	122 399 \$	112 651 \$	6 467 \$	119 118 \$

La conjoncture économique peut avoir une incidence sur les taux d'actualisation présumés et l'augmentation future du taux de croissance de la rémunération utilisé afin d'établir la valeur présente actuarielle des obligations au titre des prestations projetées.

En 2021 et pour les deux prochains exercices, le taux tendanciel présumé de l'augmentation du coût des soins de santé utilisé dans le calcul de l'obligation cumulée au titre des avantages complémentaires de retraite est établi en moyenne à 5,0 % et 4,0 % par la suite (basé sur 5,0 % par année en 2020 et diminuant à 3,9 % par année et après 2040 pour les médicaments, 4,0 % pour les frais dentaires et 4,0 % pour les autres frais médicaux).

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2021
(en milliers de dollars)

7. Immobilisations corporelles

	2021			2020		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrains	770 210 \$	-	770 210 \$	769 690 \$	-	769 690 \$
Bâtiments	1 494 570	487 809	1 006 761	1 462 271	447 901	1 014 370
Améliorations locatives	1 033	318	715	1 033	223	810
Constructions en cours	7 888	-	7 888	1 180	-	1 180
Livres	113 599	103 099	10 500	110 370	97 736	12 634
Équipements et ameublement	221 253	120 796	100 457	217 234	116 577	100 657
Matériel et logiciel informatique	50 771	25 786	24 985	50 220	20 179	30 041
Total	2 659 324 \$	737 808 \$	1 921 516 \$	2 611 998 \$	682 616 \$	1 929 382 \$

Les acquisitions au 30 avril 2021 totalisent 65 906 \$ (51 606 \$ en 2020) et les dispositions, radiations et transferts totalisent 18 580 \$ (35 041 \$ en 2020).

La dépense d'amortissement et les dispositions, radiations et transferts au 30 avril 2021 totalisaient 73 772 \$ (72 675 \$ en 2020) et 18 580 \$ (29 412 \$ en 2020), respectivement.

	2021	2020
Les acquisitions d'immobilisations sont financées comme suit :		
Financées par des subventions	23 080 \$	16 524 \$
Financées par des ressources internes	39 522	30 397
Financées par débentures	-	2 869
Dons d'immobilisations	3 304	1 816
Total	65 906 \$	51 606 \$

8. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de 8 426 \$ (7 690 \$ en 2020) au titre des sommes à remettre à l'État, englobant les montants à payer au titre des cotisations salariales.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2021
(en milliers de dollars)

9. Revenus reportés

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	311 736 \$	301 090 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	597 897	543 439
Montants amortis imputés aux produits	(551 380)	(532 593)
Transfert aux apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(4 038)	(200)
Solde à la fin de l'exercice	354 215 \$	311 736 \$

Le solde est constitué des fonds suivants :

	2021	2020
Fonctionnement	51 783 \$	45 805 \$
Recherche subventionnée et fiduciaire	286 276	245 737
Immobilisations	16 156	20 194
Total	354 215 \$	311 736 \$

10. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti des apports restreints reçus ayant servi à l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	430 137 \$	441 294 \$
Transferts de revenus reportés	4 038	200
Apports reçus au cours de l'exercice	19 042	16 168
Apports en nature reçus au cours de l'exercice	3 304	1 972
	26 384	18 340
Montants amortis imputés aux produits		
Subventions de recherche	(15 147)	(14 415)
Subventions en immobilisations	(11 108)	(11 225)
Dons	(3 939)	(3 857)
	(30 194)	(29 497)
Solde à la fin de l'exercice	426 327 \$	430 137 \$

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2021
(en milliers de dollars)

11. Dette à long terme

	2021	2020
Emprunt sur une résidence d'étudiants à taux flottant converti en un prêt à taux fixe de 7,464 %, par un swap de taux d'intérêt venant à échéance en août 2026. Les remboursements mensuels comprennent le capital et les intérêts.	11 874 \$	13 613 \$
Débtures non garanties de série A, échéant le 15 avril 2043. Les versements d'intérêts sont payables semi annuellement au taux de 6,28 %.	150 000	150 000
Débtures non garanties de série B, échéant le 12 octobre 2056. Les versements d'intérêts sont payables semi annuellement au taux de 3,256 %.	200 000	200 000
Débtures non garanties de série C, échéant le 13 février 2060. Les versements d'intérêts sont payables semi annuellement au taux de 2,635 %.	300 000	300 000
	661 874	663 613
Portion échéant à moins d'un an	(1 865)	(1 739)
Total	660 009 \$	661 874 \$

Les versements sur capital payables annuellement sont les suivants :

2022	1 865 \$
2023	2 002
2024	2 148
2025	2 304
2026	2 473
et suivants	651 082
	661 874 \$

Swap de taux d'intérêt

L'Université a conclu une entente de swap de taux d'intérêts sur une résidence d'étudiants afin de minimiser l'impact des flux de trésorerie futurs liés aux variations de taux d'intérêt. L'Université a désigné ce contrat d'échange de taux d'intérêt comme étant une couverture de flux efficace aux fins de comptabilité.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est estimée à 2 047 \$ (2 966 \$ en 2020) ce qui représente le montant que l'Université aurait à payer si l'entente se terminait à cette date. L'Université est à jour par rapport aux paiements requis pour s'acquitter du prêt et de l'entente de swap de taux d'intérêts.

Fonds d'amortissement

Un fonds d'amortissement volontaire a été créé afin de rembourser la portion capital des obligations lorsqu'elles arriveront à maturité. Au 30 avril 2021, le solde du fonds d'amortissement incluant les revenus de placements courus est de 101 466 \$ (86 202 \$ en 2020). Ce montant est inclus dans les placements à long terme et sa contrepartie est dans l'actif net affecté (note 12).

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2021
(en milliers de dollars)

11. Dette à long terme (suite)

Ligne de crédit

L'Université a obtenu des autorisations de crédit permettant à l'Université d'emprunter jusqu'à 29 600 \$ au taux préférentiel. Ces autorisations de crédit sont sujettes à une révision annuelle. Au 30 avril 2021, il n'y avait aucun montant emprunté sous ces autorisations de crédit.

Intérêts

	2021	2020
Intérêts payés et encourus reliés à la dette à long terme	24 785 \$	18 431 \$

12. Actif net affecté d'origine interne

L'actif net affecté d'origine interne est composé de fonds mis en réserve pour des raisons spécifiques. Il est constitué des fonds suivants :

	2021	2020
Investi en immobilisations et réserves connexes	1 287 367 \$	1 281 640 \$
Avantages sociaux futurs	27 853	(24 685)
Fonds d'amortissement (note 11)	101 466	86 202
Réserves de stabilisation	53 222	52 561
Fonds restreints - recherche et autres	64 779	60 868
Fonds pour contingence opérationnelle	114 741	87 525
Services auxiliaires	23 178	41 182
Projets d'immobilisations financés à l'interne	(43 000)	(47 314)
Solde à la fin de l'exercice	1 629 606 \$	1 537 979 \$

a) Investi en immobilisations et réserves connexes

	2021	2020
Investi en immobilisations (note 14)	1 189 786 \$	1 192 103 \$
Projets d'immobilisations et réserves connexes	97 581	89 537
Solde à la fin de l'exercice	1 287 367 \$	1 281 640 \$

Les fonds investi en immobilisations représentent le montant de l'actif net qui n'est pas disponible à d'autres fins, car il a été utilisé pour financer l'achat d'immobilisations, déduction faite des dettes. Il se compose des immobilisations non amorties acquises par l'utilisation de ressources non restreintes, ainsi que la valeur comptable des immobilisations acquises par l'utilisation de ressources non restreintes, qui ne seront pas amorties. Il exclut les actifs financés par des apports en capital.

Les projets d'immobilisation et les réserves d'infrastructure comprennent les projets qui sont actuellement à diverses étapes de la planification, la conception et de la construction. La réserve comprend:

- Les fonds non dépensés au 30 avril 2021 pour les projets d'immobilisation et de rénovations en cours;
- Les fonds réservés pour des projets importants d'immobilisations présentement en phase de planification ainsi que les travaux prévus d'entretien différés;
- Les fonds des facultés et services qui sont réservés à la réalisation de projets futurs d'immobilisation et de rénovations.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2021
(en milliers de dollars)

12. Actif net affecté d'origine interne (suite)

b) Avantages sociaux futurs

	2021	2020
Régimes de retraite	(293) \$	(50 915) \$
Autres avantages	(66 603)	(64 662)
Réserves pour régimes de retraite et autres avantages (note 6)	94 749	90 892
Solde à la fin de l'exercice	27 853 \$	(24 685) \$

L'actif net affecté d'origine interne est réduit par la portion de l'obligation des avantages sociaux futurs qui sont financés par les budgets d'opération futurs.

c) Réserves de stabilisation

	2021	2020
Rendement sur placements	42 669 \$	42 669 \$
Services publics, assurances et taux de change	10 553	9 892
Solde à la fin de l'exercice	53 222 \$	52 561 \$

Les réserves de stabilisation servent à protéger l'Université d'une incertitude défavorable.

d) Fonds restreints - recherche et autres

Ces fonds représentent les fonds non-affectés de recherche et autres qui sont réservés à des fins spécifiques, telles que les fonds de démarrage de recherche, les apports pour les titulaires de chaires de recherche du Canada et les programmes internes de recherche.

e) Fonds pour contingence opérationnelle

Cette réserve inclus:

- Les surplus de fonctionnement des facultés et services ayant obtenus l'approbation d'être reportés à un exercice;
- Une enveloppe spécifique réservée aux priorités stratégiques de l'Université;
- Des fonds prêtés pour la réalisation de projets institutionnels qui seront remboursés à même les budgets de fonctionnement futurs.

f) Services auxiliaires

Ces fonds représentent les surplus de fonctionnement des services auxiliaires ainsi que l'investissement dans la filiale en propriété exclusive 45 Mann Limited Partnership.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2021
(en milliers de dollars)

12. Actif net affecté d'origine interne (suite)

g) Projets d'immobilisation financés à l'interne

	2021	2020
Services auxiliaires et auto-financés (stationnement, logement, services alimentaires, sports)	(25 240) \$	(28 833) \$
Facultés	(17 760)	(18 481)
Solde à la fin de l'exercice	(43 000) \$	(47 314) \$

Ces fonds représentent des prêts internes pour la réalisation de projets d'immobilisations d'envergure qui seront remboursés au fil du temps. Ces prêts internes sont remboursés à même le budget de fonctionnement et les activités de la faculté ou du service concerné.

13. Dotations

Les apports reçus à titre de dotation sont composés de dons restreints reçus par l'Université ainsi que les revenus de placements non encore distribués. L'Université peut avoir le droit, avec le consentement du donateur, de retirer ultérieurement la désignation en tant que dotation. Les dons qui ont été désignés à l'interne à titre de dotation sont comptabilisés sous forme de transfert. Les rendements des placements gagnés par les dotations sont utilisés en accord avec les diverses intentions négociées par les donateurs ou par l'Université à sa discrétion. Afin d'assurer une protection des capitaux, l'Université protège le pouvoir d'achat futur de ses dotations en désignant une partie de son rendement annuel gagné par les dotations. Conséquemment, l'Université a institué comme principe de fixer le montant des revenus pouvant être dépensés à 3,5 % (3,5 % en 2020) de la juste valeur moyenne du fonds au cours des 12 derniers trimestres. Le but de cette politique est de permettre à l'Université de distribuer un montant constant de revenu de dotations sur une base annuelle quel que soit le revenu de placement gagné dans l'année fiscale.

Les activités dans le fonds de dotation ont été les suivantes :

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	295 437 \$	293 997 \$
Apports d'origine externe	4 885	1 935
Revenus de placements, nets des frais	48 783	9 110
Revenus de placements rendus disponibles pour la dépense	(10 534)	(10 003)
	43 134	1 042
Transferts des apports d'origine interne et jumelage de dons	198	398
Solde à la fin de l'exercice	338 769 \$	295 437 \$

Le solde est constitué des fonds suivants :

	2021	2020
Affectation d'origine interne	40 743 \$	35 945 \$
Affectation d'origine externe	298 026	259 492
Total	338 769 \$	295 437 \$

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2021
(en milliers de dollars)

13. Dotations (suite)

Le fonds de dotation se compose de :

	2021	2020
Contributions permanentes au fonds de dotation	207 393 \$	202 310 \$
Montant cumulé pour protéger les capitaux	131 376	93 127
Total	338 769 \$	295 437 \$

Le montant cumulé pour protéger les capitaux est basé sur la valeur marchande des investissements.

14. Actif net investi en immobilisations

L'actif net investi en immobilisations est constitué des montants suivants :

	2021	2020
Immobilisations corporelles (note 7)	1 921 516 \$	1 929 382 \$
Moins les montants financés par		
Dettes	(305 403)	(307 142)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	(426 327)	(430 137)
Solde à la fin de l'exercice	1 189 786 \$	1 192 103 \$

Les variations survenues dans l'actif net investi en immobilisations sont les suivantes :

	2021	2020
Remboursement de la dette à long terme	1 739 \$	1 620 \$
Acquisitions d'immobilisations	65 906	51 606
Apports reportés afférents aux immobilisations amortis imputés aux produits (note 10)	30 194	29 497
Augmentation de l'actif net investi en immobilisations	97 839	82 723
Amortissement des immobilisations	(73 772)	(78 304)
Transfert de revenus reportés (note 9)	(4 038)	(200)
Apports reçus afférents aux immobilisations (note 10)	(22 346)	(18 140)
Utilisation des dettes	-	(2 870)
Diminution de l'actif net investi en immobilisations	(100 156)	(99 514)
Variation de l'actif net investi en immobilisations	(2 317) \$	(16 791) \$

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2021
(en milliers de dollars)

15. Subventions et contrats affectés

Les subventions et contrats affectés sont composés de :

	2021	2020
Recherche	154 196 \$	133 404 \$
Fiducie	76 507	74 047
Immobilisations (note 10)	11 108	11 225
Total	241 811 \$	218 676 \$

Fiducie

Les apports affectés de fiducie comprennent un financement de 72 848 \$ (71 443 \$ en 2020) du Ministère de la Santé de l'Ontario (MS) pour assurer la prestation de la formation en médecine clinique en Ontario. L'Université sert d'intermédiaire entre les hôpitaux d'enseignement de l'Ontario représentés par le Conseil des hôpitaux universitaires de l'Ontario et les résidents de ces hôpitaux (représentés par l'Association professionnelle des résidents de l'Ontario).

16. Ententes interinstitutionnelles reliées à la recherche et autres

Ces dépenses consistent en des montants remis à des institutions reliées à la recherche et d'autres partenaires dans le cadre de contrats conclus par l'Université et ces partenaires pour lesquels l'Université est le maître d'œuvre. Un revenu équivalent est comptabilisé comme revenu aux subventions et contrats affectés en recherche.

17. Engagements et éventualités

Auto assurance

La nature des activités de l'Université est telle qu'il y a habituellement des réclamations ou des réclamations potentielles en cours à tout moment. Au 30 avril 2021, l'Université estime avoir des défenses adéquates et des couvertures d'assurance en place sur certaines réclamations qui ne devraient pas avoir d'incidence significative sur la situation financière de l'Université. Il existe également d'autres réclamations ou réclamations potentielles dont le résultat final ne peut être déterminé pour le moment. Toute perte supplémentaire liée à des réclamations serait enregistrée dans l'année au cours de laquelle le montant de la perte peut être estimé ou lorsque des ajustements au montant comptabilisé sont requis.

Litiges

L'Université est impliquée dans des litiges en instance et des revendications qui se posent dans le cours normal de ses activités. Selon la direction, l'Université dispose de défenses solides et une couverture d'assurance appropriée en place qui ne devraient pas avoir une incidence importante sur la situation financière de l'Université. Il existe aussi d'autres revendications ou réclamations potentielles où le résultat final ne peut être déterminé pour le moment. Les pertes supplémentaires liées aux réclamations seraient enregistrées dans l'année au cours de laquelle le montant du passif est susceptible d'être estimé ou les ajustements aux montants comptabilisés sont jugés nécessaires.

Engagements contractuels

L'Université a entrepris des projets de construction et rénovation de certaines installations. Au 30 avril 2021, l'Université avait des engagements en cours de l'ordre d'environ 16 287 \$ (2 453 \$ en 2020).

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2021
(en milliers de dollars)

17. Engagements et éventualités (suite)

Obligation découlant d'un contrat de location-exploitation

L'Université d'Ottawa a signé des contrats à long terme de location-exploitation.

Les paiements futurs minimums exigibles pour les cinq prochaines années sont les suivants :

2022	6 679 \$
2023	6 851
2024	7 004
2025	7 132
2026	7 262

18. Instruments financiers

Il n'y a eu aucun changement à l'exposition aux risques au cours de l'exercice, autres que les impacts reliés à la COVID-19 qui sont énoncés à la note 20.

a) Risque de marché

Le risque de marché désigne le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable à la fluctuation des prix sur le marché. Il se présente sous trois formes : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.

i) Risque de change

Le risque de change découle des titres de participation étrangers et des obligations étrangères détenus par l'Université. Une stratégie de couverture peut être utilisée pour réduire le risque de fluctuation relié aux devises étrangères, telle que définie par l'Énoncé des principes et objectifs de placement du portefeuille à long terme de l'Université (EPOP).

ii) Risque lié au taux d'intérêt

L'Université est exposée au risque lié au taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. De plus amples détails sur les placements à taux fixe sont inclus dans les notes 3 et 5 et sur la dette à long terme à la note 11.

iii) Risque de prix

Le risque de prix désigne le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable aux fluctuations du prix sur le marché (autre que les fluctuations découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). L'Université est exposée au risque de prix principalement en lien avec la détention d'actions canadiennes et internationales (incluant les caisses en gestion commune), ainsi que de placements immobiliers et d'infrastructure.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit consiste en une des parties d'un instrument financier qui manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. L'EPOP de l'Université, qui est revu chaque année, spécifie les placements admissibles ainsi que les lignes directrices et les restrictions concernant chaque catégorie de placements admissibles, de manière à réduire le risque de crédit.

Le risque de crédit maximal de l'Université correspond à la juste valeur des placements et des débiteurs inscrite à l'état de la situation financière.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2021
(en milliers de dollars)

18. Instruments financiers (suite)

b) Risque de crédit (suite)

Il y a concentration du risque lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles aux mêmes facteurs économiques, politiques ou autres. L'Université possède un portfolio d'investissements très variés ce qui réduit la concentration du risque de crédit. La santé financière de ses placements est contrôlée de manière continue avec l'aide du Comité des finances et de trésorerie du Bureau des gouverneurs et de ses conseillers en placements.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Université soit dans l'incapacité de remplir ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Université gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins d'exploitation. L'Université prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

19. Entités consolidées

L'Université consolide les résultats des filiales en propriété exclusive suivantes. La valeur de l'investissement de ces entités est reflétée dans les investissements à long terme à la note 5.

45 Mann Limited Partnership est une filiale en propriété exclusive constituée en vertu de la Loi sur les sociétés en commandite (Ontario) pour exploiter une résidence pour étudiants à Ottawa (Ontario). L'investissement a une valeur de 36 743 \$ au 30 avril 2021 (38 293 \$ en 2020). Les informations financières auditées les plus récentes incluses dans le tableau ci-dessous sont au 31 décembre 2020.

Le 25 janvier 2021, l'Université d'Ottawa a octroyé un prêt de 1 000 \$ à 45 Mann Limited Partnership. Ce prêt temporaire était nécessaire afin d'atténuer les impacts de la pandémie COVID-19 sur les revenus de la résidence. Le prêt porte intérêt au taux préférentiel et est remboursable dans les deux années civiles suivant la date à laquelle le taux d'occupation est supérieur à 80 %. Le prêt est présenté dans l'État de la situation financière avec les débiteurs.

7311842 Canada Inc. est une filiale en propriété exclusive constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Cette filiale a pour objet de détenir, au nom de l'Université, certains investissements à l'extérieur du Canada. En date du 30 avril 2021, l'investissement a une valeur de 7 787 \$ (10 383 \$ en 2020). Les informations financières les plus récentes incluses dans le tableau ci-dessous sont au 31 décembre 2020.

La Clinique juridique communautaire de l'Université d'Ottawa (la « Clinique ») est constituée en tant que Société d'aide juridique aux étudiants en vertu de l'article 21 de la Loi sur l'aide juridique (1998). Le but de la clinique est de fournir un service à la communauté consistant en une éducation juridique, un plaidoyer et une réforme du droit pour, et au nom, des personnes à faible revenu, des membres de groupes historiquement défavorisés et des étudiants. En date du 30 avril 2021, l'investissement a une valeur de 598 (604 \$ en 2020). Les informations financières auditées les plus récentes incluses dans le tableau ci-dessous sont au 31 mars 2020.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2021
(en milliers de dollars)

19. Entités consolidées (suite)

Le tableau suivant présente les informations financières condensées de ces entités consolidées:

				2021	2020
	45 Mann Limited Partnership	7311842 Canada Inc.	Clinique juridique communautaire de l'Université d'Ottawa	Total	Total
État de la situation financière					
Total des actifs	36 484 \$	8 644 \$	632 \$	45 760 \$	51 201 \$
Total des passifs	32 729	1 466	34	34 229	34 899
Surplus	3 755	7 178	598	11 531	16 302
État des résultats					
Produits (pertes)	2 544	(1 011)	1 178	2 711	6 013
Charges	4 211	132	1 185	5 528	6 446
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(1 667)	(1 143)	(7)	(2 817)	(433)
État des flux de trésorerie					
Activités de fonctionnement	47	Information	(99)	(52)	1 981
Activités d'investissement	(509)	non	(6)	(515)	(244)
Activités de financement	(76)	disponible	-	(76)	(1 991)

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2021
(en milliers de dollars)

20. Impacts de la COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que la propagation du coronavirus (« COVID-19 ») constituait une pandémie mondiale. Cela a conduit les gouvernements du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus, y compris des restrictions de voyage en provenance, en départ et même à l'intérieur du Canada, interdisant le rassemblement de personnes et exigeant aux citoyens de demeurer à la maison autre que pour des activités essentielles. Ces restrictions ont eu une incidence sur les activités de l'Université et ont entraîné la fermeture des locaux physiques de tous les établissements postsecondaires.

Au cours de l'année 2021, les niveaux d'activité sur le campus ont été considérablement réduits et les services auxiliaires ont été particulièrement touchés se reflétant par une baisse considérable de leurs revenus d'opération. La pandémie a également eu un impact sur les activités commerciales et financières mondiales. Cela a entraîné des dépenses d'opération supplémentaires ainsi qu'une volatilité et des baisses importantes sur les marchés boursiers mondiaux vers la fin de l'exercice 2020. Ces marchés ont par la suite récupéré leurs pertes et ont continué à générer des rendements importants jusqu'à la fin de l'exercice 2021, entraînant des rendements élevés pour les investissements de l'Université. Il demeure incertain que la volatilité du marché liée au COVID-19 se reproduise dans un avenir rapproché.

L'étendue de ces effets négatifs sur les activités et la performance opérationnelle de l'Université sont incertains et difficiles à évaluer. Les impacts financiers dépendront des développements futurs, y compris la durée, la propagation et la gravité de la pandémie, les exigences en matière de distanciation physique, la durée et la portée géographique des avis et restrictions de voyage, et l'étendue des perturbations pour les entreprises partout dans le monde et leur impact connexe sur l'économie.

Les budgets et les prévisions de l'Université tiennent compte des impacts attendus de la pandémie et la direction continue de gérer les liquidités de l'Université afin d'assurer le respect des obligations lorsque celles-ci deviennent exigibles. L'Université a accès à des liquidités suffisantes pour soutenir les opérations de l'année à venir. Étant donné que le résultat et le calendrier d'une reprise après la pandémie actuelle sont très imprévisibles, il n'est pas possible d'estimer et de divulguer son effet financier sur les opérations futures pour le moment.

21. États financiers consolidés comparatifs

Certaines informations comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2021
(en milliers de dollars)

22. Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario et fiducie de l'Ontario en

L'actif net reçu à titre de dotation inclut des sommes octroyées par le gouvernement de l'Ontario dans le cadre des phases I et II du Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario (FFIEO) et à la Fiducie d'aide aux étudiantes et étudiants de l'Ontario, permettant le jumelage de certains dons reçus par l'Université à titre de dotation. Les revenus de placements de ces fonds doivent être utilisés pour fournir de l'aide financière aux étudiants et étudiantes ontariens.

Conformément aux directives émises par le Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, les transactions concernant le Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario et le Fonds de l'Ontario en soutien aux étudiants doivent être présentées dans ces états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2021.

Fonds de dotation	Fonds fiduciaires d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario		Fonds de l'Ontario soutien étudiants	Total 2021	Total 2020
	Phase I	Phase II			
Solde au début de l'exercice	20 330 \$	5 629 \$	28 666 \$	54 625 \$	54 329 \$
Augmentation du capital	838	13	139	990	296
Solde à la fin de l'exercice	21 168 \$	5 642 \$	28 805 \$	55 615 \$	54 625 \$

Variations des soldes dans les fonds dépensables disponibles aux étudiants	Fonds fiduciaires d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario		Fonds de l'Ontario soutien étudiants	Total 2021	Total 2020
	Phase I	Phase II			
Solde au début d'exercice	10 699 \$	1 873 \$	5 676 \$	18 248 \$	19 829 \$
Revenus de placements nets des dépenses d'investissement et augmentation du capital	7 350	1 501	4 047	12 898	599
Bourses émises	(1 383)	(278)	(652)	(2 313)	(2 180)
Solde à la fin de l'exercice	16 666 \$	3 096 \$	9 071 \$	28 833 \$	18 248 \$
Nombre de récipiendaires	969	104	298	1 371	1 356
Valeur aux livres du fonds de dotation	37 834 \$	8 738 \$	37 876 \$	84 448 \$	72 873 \$